



LICENCIÉE POUR AVOIR OSÉ RENCONTRER LES DIRECTIONS LOCALES D'ERDF

Après Laura chez Atlan'tech, les licenciements par SMS..., samedi, Angélique a reçu un courrier en recommandé pour l'inviter à un entretien préalable le 28 mai. Elle a été mise à pied jusqu'à cette date.

Elle sera donc sans salaire jusqu'au 28 mai pour des faits dont elle ignore tout.

Qu'a-t-elle pu faire de si terrible qui mette la société Insiema en péril au point de lui interdire de travailler ? Elle est chef de service depuis 5 ans et a toujours réalisé son activité de releveur avec rigueur.

En revanche, Angélique a rencontré les responsables d'ERDF pour leur exposer les agissements d'Insiema avec ses salariés depuis qu'ils ont remporté le marché de la relève : baisses de salaires par rapport à l'ancien prestataire, perte du 13ème mois pour certains salariés, avertissements pour la moindre éraflure sur la voiture.... La liste est longue.

C'est suite à cette rencontre que sa situation s'est dégradée. Du fait de sa perte de salaire (moins 2000 € par an), elle a été contrainte d'arrêter sa connexion internet personnelle, indispensable à son activité. Sa direction a eu le culot de lui répondre : **« J'ai réfléchi à ton problème de connexion internet. Tu iras tous les jours te connecter sur le parking de Mac Do de Brive ou de Tulle afin de relever et envoyer tes mails. Je pense que c'est une bonne solution. Merci pour ta prise en compte. Cordialement. »** C'est dire la considération portée aux salariés !

Qui est responsable de cette situation ? ERDF et nos directions locales de l'UCF Limousin Auvergne ne sont certainement pas innocents. L'utilisation de la sous-traitance amène la précarité pour les salariés et des conditions de travail dégradées. Les donneurs d'ordre sont responsables des conditions de travail des salariés qui travaillent pour eux. ERDF a signé l'accord « sous-traitance socialement responsable », mais cela reste sur le papier car dans les faits, rien ne change...

Les directions d'ERDF prétendent qu'elles ne peuvent pas intervenir sur les décisions des prestataires, mais leur font des comptes rendus en donnant le nom des salariés qui osent parler. Complicité ou compromission ?

Je signe la pétition pour dénoncer de telles pratiques, pour que la direction d'ERDF prenne ses responsabilités en ré-internalisant l'activité relève et en embauchant tous les salariés des entreprises sous-traitantes. Je participe à la quête en faisant un chèque d'a minima 1€ pour aider Angélique.
